

Lundi 9 avril 2018

Vinci : vous connaissez ? La gestion des parkings souterrains, les autoroutes à péage : c'est Vinci ! L'activité du groupe s'organise autour de 5 pôles de métiers : Vinci Autoroutes, Vinci Concessions, Vinci Énergies, Eurovia et Vinci Construction.



Vinci vient de publier son rapport annuel. En 2005 et en 2006, sous les gouvernements Jospin et Villepin, Vinci a acquis la moitié du réseau autoroutier français d'un montant défiant toute concurrence. En échange d'un chèque de 7,5 milliards versé à l'Etat, Vinci a encaissé 10 milliard d'euros en 12 ans, rien que pour cette activité.

Au titre de l'exercice 2017, les péages ont rapporté à Vinci 1,3 milliard de bénéfices soit la moitié de son résultat. Un autre quart provient des aéroports que Vinci exploite en province : Lyon, Grenoble, Toulon, Poitiers, Rennes ... ou au Portugal notamment. La revue « Investir » note que pour Vinci, « la rentabilité des capitaux investis est plus élevée que celle des autoroutes ou des parkings ». Il est donc tout à fait logique que Vinci se soit porté acquéreur des aéroports de Paris que le gouvernement Philippe s'apprête à privatiser avec l'aval du Président Macron.

Quant à la gestion des parkings, compte tenu de sa moins bonne rentabilité, Vinci en a cédé

une bonne partie à Indigo, une société contrôlée par un fonds d'investissements et Crédit Agricole assurances. Il y a trois ans, l'action Vinci valait près de 65 euros. Aujourd'hui elle dépasse 81 euros et devrait rapidement valoir 110 € après la privatisation des aéroports de Paris.

Depuis janvier 2018, Streeteo est l'entreprise chargée de distribuer les contraventions de stationnement. Il s'agit d'une filiale d'Indigo, déjà citée. Autrefois, cette tâche incombait aux fonctionnaires de la Mairie de Paris. Streeteo a actuellement affaire à la justice pour « Faux et escroqueries » pour avoir réalisé de faux contrôles de stationnement afin de répondre au cahier des charges de la Mairie de Paris. Le Canard Enchaîné avait d'ailleurs dénoncé cette malversation dans l'une de ses éditions.

Alors que le groupe Vinci affiche une excellente santé financière, fin février 2018, des salariés des sociétés d'autoroute se sont mis en grève suite à l'échec des négociations salariales. Les personnels des Autoroutes portés par une large intersyndicale, se battent pour une revalorisation générale des salaires de « 1,2 %, assortie d'une augmentation forfaitaire de 50 euros brut mensuels permettant de tendre vers une réduction des écarts salariaux », afin de « pallier la baisse drastique des effectifs, la suppression progressive des avantages acquis, ainsi que le niveau d'inflation actuel ». Par ailleurs, « la gratuité totale des péages » et la prise en charge du « forfait téléphonique » ont été supprimées, quand « la prime d'éloignement » elle a pour sa part été diminuée.

Si la privatisation d'une entreprise de service public profitait à ses salariés et à ses usagers, cela se saurait. La bataille que mènent les cheminots actuellement est donc légitime. Le soutien des usagers est indispensable s'ils ne veulent pas être les dindons de la farce que le gouvernement tente de jouer actuellement.